



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU 8 FÉVRIER 2022



COMPTE-RENDU SOMMAIRE N°2



DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 08 FÉVRIER 2022 à 18H
A VAL-EN-VIGNES (Massais, commune déléguée)
Salle des fêtes

Date de la convocation : 02 FÉVRIER 2022

Transmis en Sous-
Préfecture le :

Retour le :

Affiché le :

Nombre de délégués en exercice : **59**

Présents : **38**

Excusés avec procuration : **10**

Absents : **11**

Votants : **48**

RH01 à RH03

Session ordinaire

Secrétaire de la séance : M. Michel DORET

Présents : Président : M. PAINÉAU - Vice-Présidents : M. DORET, Mme BABIN, MM. MORICEAU, RAMBAULT, Mmes MAHIET-LUCAS, LANDRY, MM. CHARRE et DESSEVRES. - Délégués : MM. SAUVETRE, LALLEMAND, CHANSON, Mmes MENUAULT, MARIE-BONIN, DESVIGNES, MM. BIGOT, AIGRON, MONTIBERT, Mme BERTHELOT, MM. BOUSSION, DECESVRE, MATHE, Mmes GUIDAL, GENTY, MM. LAHEUX, FORT, THEBAULT, Mmes BERTHONNEAU, JUBLIN, BARON, MM. PINEAU, GUILLOT, Mmes SUAREZ et GERFAULT. - Suppléants : Mmes CLARK, MARY, RAT, M. BAILLARGEAU.

Excusés avec procuration : Mmes BOISSON, M. BERTHELOT, Mme GUINUT, M. BEVILLE, Mme AMINOT, MM. BRUNET, CHAUVEAU, Mmes GARREAU, FLEURET et M. LIGNE qui avaient respectivement donné procuration à M. MATHE, Mme BABIN, M. BIGOT, Mme BERTHELOT, M. MONTIBERT, Mmes BERTHONNEAU, MAHIET-LUCAS, MAHIET-LUCAS, M. LAHEUX et Mme BARON.

Absents : Mme ARDRIT, MM. DECHEREUX, FILLION, SINTIVE, Mmes SOYER, RIGAUDEAU, BRIT, ROUX, DIDIER, MM. MINGRET et DUGAS.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 08 FÉVRIER 2022 à 18H

A VAL-EN-VIGNES (Massais, commune déléguée)

Salle des fêtes

Date de la convocation : 02 FÉVRIER 2022

Transmis en Sous-
Préfecture le :

Retour le :

Affiché le :

Nombre de délégués en exercice : **59**

Présents : **40**

Excusés avec procuration : **10**

Absents : **9**

Votants : **50**

RF01 à B01

Session ordinaire

Secrétaire de la séance : **M. Michel DORET**

Présents : Président : M. PAINEAU - Vice-Présidents : M. DORET, Mmes BABIN, ARDRIT, MM. MORICEAU, RAMBAULT, Mmes MAHIET-LUCAS, LANDRY, MM. CHARRE et DESSEVRES. - Délégués : MM. DECHEREUX, SAUVETRE, LALLEMAND, CHANSON, Mmes MENUAULT, MARIE-BONIN, DESVIGNES, MM. BIGOT, AIGRON, MONTIBERT, Mme BERTHELOT, MM. BOUSSION, DECESVRE, MATHE, Mmes GUIDAL, GENTY, MM. LAHEUX, FORT, THEBAULT, Mmes BERTHONNEAU, JUBLIN, BARON, MM. PINEAU, GUILLOT, Mmes SUAREZ et GERFAULT. - Suppléants : Mmes CLARK, MARY, RAT, M. BAILLARGEAU.

Excusés avec procuration : Mmes BOISSON, M. BERTHELOT, Mme GUINUT, M. BEVILLE, Mme AMINOT, MM. BRUNET, CHAUVEAU, Mmes GARREAU, FLEURET et M. LIGNE qui avaient respectivement donné procuration à M. MATHE, Mme BABIN, M. BIGOT, Mme BERTHELOT, M. MONTIBERT, Mmes BERTHONNEAU, MAHIET-LUCAS, MAHIET-LUCAS, M. LAHEUX et Mme BARON.

Absents : MM., FILLION, SINTIVE, Mmes SOYER, RIGAUDEAU, BRIT, ROUX, DIDIER, MM. MINGRET et DUGAS.

Le compte-rendu de la présente séance a été affiché conformément à l'article L.2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance. Il remercie les élus de Val-en-Vignes (Massais, commune déléguée).

Vu la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 prolongeant le régime de sortie de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 31 juillet 2022 et portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, un conseiller Communautaire peut être porteur de deux pouvoirs.

Il donne lecture des procurations et annonce les dates des prochaines réunions.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
MARDI 8 FÉVRIER 2022 A 18 H 00

à Val-en-Vignes (Massais, commune déléguée)
Salle des fêtes

ORDRE DU JOUR

I – PÔLE DIRECTION GENERALE

2) – Ressources Humaines (RH) :

2022-02-08-RH01 – Portage des repas – Contrat à durée déterminée – Agent de livraison.

2022-02-08-RH02 – Service énergies climat – Contrat à durée déterminée – Conseiller FAIRE (Faciliter Accompagner et Informer pour la Rénovation Energétique).

2022-02-08-RH03 – Service eau potable et assainissement – Contrat à durée indéterminée de droit privé – Agent de contrôle SPANC.

3) – Ressources Financières (RF) :

2022-02-08-RF01 – Adoption du pacte financier et fiscal entre la Communauté de Communes du Thouarsais et de ses communes membres.

2022-02-08-RF02 – Budget Principal – Débat d’Orientations Budgétaires 2022.

2022-02-08-RF03 – SPIC Adillons – Débat d’Orientations Budgétaires 2022.

2022-02-08-RF04 – Budget annexe Office du Tourisme – Débat d’Orientations Budgétaires 2022.

2022-02-08-RF05 – Budgets annexes Transports – Débat d’Orientations Budgétaires 2022.

2022-02-08-RF06 – SPIC Energies Renouvelables – Débat d’Orientations Budgétaires 2022.

5) – Développement Economique et agricole (DE) :

2022-02-08-DE01 – Retrait de la délibération relative à la mise en place du règlement d’intervention d’aide financière pour les entreprises agricoles du Thouarsais.

III – PÔLE SPORT – EDUCATION ET JEUNESSE

1) – Sports (S) :

2022-02-08-S01 – Piscine de Saint Varent – Règlement intérieur et Plan d’Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS).

IV - PÔLE RESSOURCES TECHNIQUES

3) – Déchets Ménagers (DM) :

2022-02-08-DM01 – Redevance spécial incitative : Adoption des tarifs pour l’année 2022.

IV – PÔLE AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

1) – Aménagement du Territoire et planification (AT) :

2022-02-08-AT01 – Plan Local d’Urbanisme – Approbation de la modification simplifiée n°1.

2022-02-08-AT02 – Plan Local d’Urbanisme – Définition des objectifs et modalités de la concertation de la modification n°1 du Plan Local d’Urbanisme Intercommunal.

2) Energies (E) :

2022-02-08-E01 – Avis sur la demande d’autorisation d’exploiter le parc éolien « Les Pâtis Longs » sur la commune de Luzay.

2022-02-08-E02 – Convention de partenariat entre la Chambre d’agriculture 79 et la Communauté de Communes du Thouarsais pour la poursuite du programme AGRIPOS’T.

DECISION

Adopté à l’unanimité

Adopté à l’unanimité

Adopté à l’unanimité

**Adopté à la majorité (2
voix contre)**

Acté à l’unanimité

Acté à l’unanimité

Acté à l’unanimité

Acté à l’unanimité

Acté à l’unanimité

Adopté à l’unanimité

Adopté à l’unanimité

Adopté à l’unanimité

Adopté à l’unanimité

Adopté à l’unanimité

Adopté à l’unanimité

Adopté à l’unanimité

IV – PÔLE PATRIMOINE ET TOURISME**1) – Biodiversité (B) :**

2022-02-08-B01 – Restauration de la continuité écologique du Moulin de Crevant – Mission de maîtrise d'œuvre portée par la SMVT.

Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôt la séance.